

REPUBLICA DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
B.P. 64 Kribi Tel. 222 46 16 04



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

SOUTH REGION
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL
SECRETARY GENERAL
TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND
URBAN DEVELOPMENT
P.O BOX : 64 Kribi Tel. 222 46 16 04

**COMMUNIQUE N° 010/C/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU
05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS A FIFINDA DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION
DU SUD**

Le Maire de la Commune de Lokoundje, communique :
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national ouvert 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bipaga II et la construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Fifinda dans la commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du sud

Conformément au tableau ci-après :

N°	SOUMISSIONNAIRES ENREGISTRES	CONFORMITE DE L'OFFRE (OUI/NON)		DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC FCFA
		DOSSIER ADMINISTRATIF	PROPOSITION TECHNIQUE		
01	ETS SHARON BUILDING	OUI	OUI	03 MOIS	LOT 1 : 16 950 450 LOT 2 : 16 950 450

Par conséquent , l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi sis au quartier Massaka de Kribi 1^{er}, dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent , pour l'établissement de la lettre commandé correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

FIFINDA LE 10 MAT 2022



Améliorations :

- PREFECTURE/JO
- OGJ/AMP
- DOMINODEVEL/JO
- COMMUNA/JO
- COMMUNES/JO
- AFFICHAGE
- CHONG/ARCHIVE
- SIGAMP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN
COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
 B.P. : 64 KRIBI Tel: 222 46 16 04



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland
SOUTH REGION
OCEAN DIVISION
LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL
SECRETARY GENERAL
TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND
URBAN DEVELOPMENT
 P.O BOX : 64 KRIBI Tel: 222 46 16 04

COMMUNIQUE N° - 013 /C/SIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU
06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE DU TRONCON BIVOUBA
- DIKOBE DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

Le Maire de la Commune de Lokoundje, communique :
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national ouvert 006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 06/04/2022 pour les travaux de réhabilitation de la route en terre du tronçon Bivouba - Dikobe dans la Commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud

Conformément au tableau ci-après :

N°	SOUMISSIONNAIRES ENREGISTRES	CONFORMITE DE L'OFFRE (OUI/NON)		DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC FCFA
		DOSSIER ADMINISTRATIF	PROPOSITION TECHNIQUE		
01	GROUP CONTINENTAL COOPERATION LTD	OUI	OUI	03 MOIS	16 072 581

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier Massaka de Kribi 1^{er}, dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

FIFINDA LE 10 MAI 2022



Nkoaa Vendelin
Maire de la Commune de
LOKOUNDJE

Ampliations :

- PREFECTURE/O
- DGARUMP
- DOMINODEVEL/O
- DOMINMAP/O
- DOMINEEO/O
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGAMP

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN
COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
B.P. 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland
SOUTH REGION
OCEAN DIVISION
LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL
SECRETARY GENERAL
TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND
URBAN DEVELOPMENT
P.O BOX : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

DECISION

MUNICIPALE - 013

/DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN
TERRE DU TRONCON BIVOUBA - DIKOBE DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE
L'OCEAN, REGION DU SUD

Le Maire de la Commune de Lokoundje,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises Publiques ;
Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de lokoundje ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrête N° 00000090/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOA VENDELIN
aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundje
Vu la Circulaire – conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de
la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés
publics ;
Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois
de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres
Considérant le dossier d'appel d'offre national ouvert 001/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 17/03/2022 pour
l'électrification de certaines localités dans la commune de lokoundje, département de l'océan, région du sud.

Considérant les nécessités de services

Article 1^e : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire de la lettre
commande, objet de l'Avis d'appel d'offre national ouvert 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les
travaux de réhabilitation de la route en terre du tronçon Bivouba - Dikobe dans la Commune de
Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud

L'Entreprise indiqué ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTIAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS
006/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE DU TRONCON BIVOUBA - DIKOBE	BUDGET D'INVESTISSEME NT PUBLIC EXERCICE 2022	GROUP CONTINENTAL COOPERATION LTD BP : TEL :	16 072 582	03 MOIS

Article 2 : Le Directeur de l'entreprise concernée est invité à la Commune de Lokoundje pour l'établissement
d'un contrat du marché correspondant.

Article 3 : Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passe ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PREFECTURE/O
- DG/ARMP
- DDOMINDEVEL/O
- DDOMINNAF/O
- DDOMINE/O
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGAMP





COMMUNIQUE N° 011 PORTANT POUR LA PERIODIQUE

RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ANNEXE N°1 DU 09/04/2009 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES SANTÉ INTEGRÉS DANS LA COMMUNE DE LOROUPE, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, BÉNIN

Le Maire de la Commune de Lekoumbe, communiqué :
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national n°00089/ACONO/CILKJ/OPM/2022 DU 05/04/2022 pour les travaux de réhabilitation de certains centres de santé intégrés dans la Commune de Lekoumbe, Département de l'Océan, Région du Sud

N°	SOUMISSIONNAIRES ENREGISTRÉS	CONFORMITÉ DE L'OFFRE (OUI/HON)		DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC OFFRE
		DOSSIER ADMINISTRATIF	PROPOSITION TECHNIQUE		
01	HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICES	OUI	OUI	03 MOIS	LOT 1 : 16 547,46€
02	STE ALVIN	OUI	OUI	03 MOIS	LOT 2 : 16 547,46€

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernée est invitée à prendre attache avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi située au quartier Messaka de Kribi 1^{er}, dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer *référer leurs offres* sous quinzaine dans l'un des publications du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

EDITION 1.0 (EN) 2022

CHIUTORITE CONTRACTANTE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paris - Yaoundé - Yaoundé

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE

Mairie de FIFINDA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU

DEVELOPPEMENT URBAIN

B.P : 54 Kribi Tél: 222 46 16 04

MARINE DE PUFUNGA

Paris - Brest - Dakar

LOKOUNDJE COUNCIL

REPUBLIC OF CAMEROON

Paris - Brest - Dakar

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

FIFINDA CITY COUNCIL

SECRETARY GENERAL

TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND

URBAN DEVELOPMENT

P.O BOX : 54 Kribi Tél: 222 46 16 04

COMMUNE DE LOKOUNDJE

DECISION

MUNICIPALE - 0.11 /OMISIGAMPISGCLKJ/2022

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
009/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS
CENTRES SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD

Le Maire de la Commune de Lokoundje,

Vu la Constitution ,

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ,

Vu la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises Publiques ,

Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ,

Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de lokoundje ,

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ,

Vu l'Arrête N° 00000090/A/MINDEV du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOA VENDELIN
aux fonctions de Maire de la Commune de Lokundje

Vu la Circulaire – conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de
la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ,

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ,

Vu la Circulaire N°0000456/C-MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres

Considérant le dossier d'appel d'offre national ouvert 009/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 17/03/2022 pour
l'électrification de certaines localités dans la commune de lokoundje, département de l'océan, région du sud.

Considérant les nécessités de services

Article 1^e: Est à complier de la date de signature de la première décision, retenue adjudicataire de la lettre
commande, objet de l'Avis d'appel d'offre national ouvert 009/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les
travaux de réhabilitation de certains centres de santé intégrés dans la Commune de Lokoundje,
Département de l'Océan, Région du Sud

Les entreprises indiquées ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTIAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI
009/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ DE OKOBE LOT 1	BUDGET D'INVESTISSEME NT PUBLIC EXERCICE 2022	HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICES	LOT 1 : 16 887 450	10 MOIS
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ DE BIELLA LOT 2		STE ALVIN	LOT 2 : 16 887 450	10 MOIS

Article 2 : Les Directeurs des entreprises concernées sont invités à la Commune de Lokoundje pour l'établissement des contrats desdits marchés correspondants.

Article 3 : Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passe ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Nkoa Vendelin
Maire de la Commune de
LOKOUNDJE

Ampliations :

- PREFECTURE/O
- DG/ARMP
- DOMINODEVEL/O
- DOMINMAP/O
- DOMINEE/O
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGAMP



COMMUNIQUE N° 012/CIGAMP/RG/CLK/J/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008AONQCLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL À ELOGBATINDI (PREMIÈRE PHASE) DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Le Maire de la Commune de Lokoundje, communique
l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national ouvert 008AONQCLKJ/CIPM/2022 du 06/04/2022 pour les travaux de construction d'un complexe commercial à Elogbatindi (première phase) dans la Commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence).

Conformément au tableau ci après :

N°	SOUMISENNAIRES ENREGISTRÉS	CONFORMITÉ DE L'OFFRE (OUI/NON)		DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC FOFA
		DOSSIER ADMINISTRATIF	PROPOSITION TECHNIQUE		
01	ROC SECULAIRE ENGINEERING	OUI	OUI	03 MOIS	87 483 800

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernée est invitée à prendre contact avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi siège au quartier Massaka de Kribi 1^{er}, dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer rétirer leurs offres sous quinze (15) jours de publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

PIFINDA LE 07 MAI 2022

L'AUTORITÉ CONTRACTANTE



ADRESSE :

- ✓ ADRESSE
- ✓ MÉTIERS
- ✓ DOCUMENTATION
- ✓ DOCUMENTS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
B.P. 64 Kribi Tel. 222 46 16 04

MAIRIE DE FIFINDA



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work - Fatherland

SOUTH REGION
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL
SECRETARY GENERAL
TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND
URBAN DEVELOPMENT
P.O BOX : 64 Kribi Tel. 222 46 16 04

DECISION

MUNICIPALE - 012 /DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE
COMMERCIAL A ELOGBATINDI (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Le Maire de la Commune de Lokoundje,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises Publiques ;

Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de lokoundje ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrête N° 00000090/AMINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOA VENDELIN
aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundje

Vu la Circulaire – conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de
la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés
publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois
de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres

Considérant le dossier d'appel d'offre national ouvert 001/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 17/03/2022 pour
l'électrification de certaines localités dans la commune de lokoundje, département de l'océan, région du sud.

Considérant les nécessités de services

Article 1^{er} : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire de la lettre
commande, objet de l'Avis d'appel d'offre national ouvert 008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 06/04/2022 pour les
travaux de construction d'un complexe commercial a Elogbatindi (première phase) dans la Commune de
Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence)

L'Entreprise indiqué ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS
008/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 06/04/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL A ELOGBATINDI (PREMIERE PHASE)	BUDGET D'INVESTISSEME NT PUBLIC EXERCICE 2022	ROC SECUЛАIRE ENGINEERING BP : TEL :	57 483 509	03 MOIS

Article 2 : Le Directeur de l'entreprise concernée est invité à la Commune de Lokoundje pour l'établissement
d'un contrat du marché correspondant.

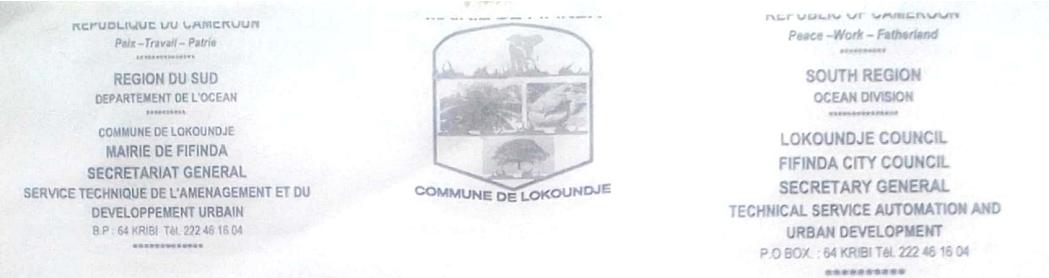
Article 3 : Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passe ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Ampliations :

- PREFECTURE/O
- DG/ARMP
- DDM/NDDEVEL/O
- DDMINMAP/O
- DOMINEE/O
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGAMP



COMMUNIQUE N° -- 01/CSIGAMP/SG/CLKJ/2022 PORTANT PUBLICATION DES

RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A FIFINDA DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

Le Maire de la Commune de Lokoundje, communique :
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offres national ouvert 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bipaga II et la construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Fifinda dans la commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du sud
Conformément au tableau ci-après :

N°	SOUMISSIONNAIRES ENREGISTRES	CONFORMITE DE L'OFFRE (OUI/NON)		DELAIS DE LIVRAISON	MONTANT TTC FCFA
		DOSSIER ADMINISTRATIF	PROPOSITION TECHNIQUE		
01	ETS SHARON BUILDING	OUI	OUI	03 MOIS	LOT 1 : 16 950 450 LOT 2 : 16 950 450

Par conséquent , l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache avec le Responsable en Charge du Système Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundje à son annexe l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier Massaka de Kribi 1^{er} , dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent , pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus.



Ampliations :

- PREFECTURE/D/O
- DG/AGAMP
- DOMINODEVELO
- DOMINMAP/D
- DOMINED/O
- AFFRAME
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGMAP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN
COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
B.P. 64 Kribi Tel. 222 46 16 04



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
SOUTH REGION
OCEAN DIVISION
LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL
SECRETARY GENERAL
TECHNICAL SERVICE AUTOMATION AND
URBAN DEVELOPMENT
P.O BOX : 64 Kribi Tel. 222 46 16 04

DECISION MUNICIPALE - 010 /DM/SIGAMP/SG/CLKJ/2022

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A FIFINDA DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

Le Maire de la Commune de Lokoundje,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises Publiques ;

Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de lokoundje ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrête N° 00000090/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOA VENDELIN aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundje

Vu la Circulaire – conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres

Considérant le dossier d'appel d'offre national ouvert 001/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 17/03/2022 pour l'électrification de certaines localités dans la commune de lokoundje, département de l'océan, région du sud.

Considérant les nécessités de services

Article 1^e : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire de la lettre commande, objet de l'avis d'appel d'offre national ouvert 007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 du 05/04/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bipaga II et la construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Fifinda dans la commune de Lokoundje, Département de l'Océan, Région du Sud

L'Entreprise indiqué ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS
007/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 05/04/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIPAGA II LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022	ETS SHARON BUILDING BP : TEL :	LOT 1 : 16 950 450 LOT 2 : 16 950 450	03 MOIS

Article 2 : Le Directeur de l'entreprise concernée est invité à la Commune de Lokoundje pour l'établissement d'un contrat du marché correspondant.

Article 3 : Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passe ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PREFECTURE/O
- DG/ABMP
- DDMINDEVEL/O
- DOMINMAP/O
- DOMINEE/O
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE
- SIGAMP



Nkoa Vendelin
Maire de la Commune de
LOKOUNDJE